

Comité de pilotage phase 2

Cartographie des aléas littoraux –

02/06/2015

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX
DE LA COTE DE JADE



Ordre du jour

- Préambule.
- Objectifs et calendrier du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL).
- Méthodologie de cartographie de l'aléa submersion marine.
- Méthodologie de cartographie de l'aléa érosion.

Préambule : une démarche mise en œuvre suite à la tempête Xynthia.

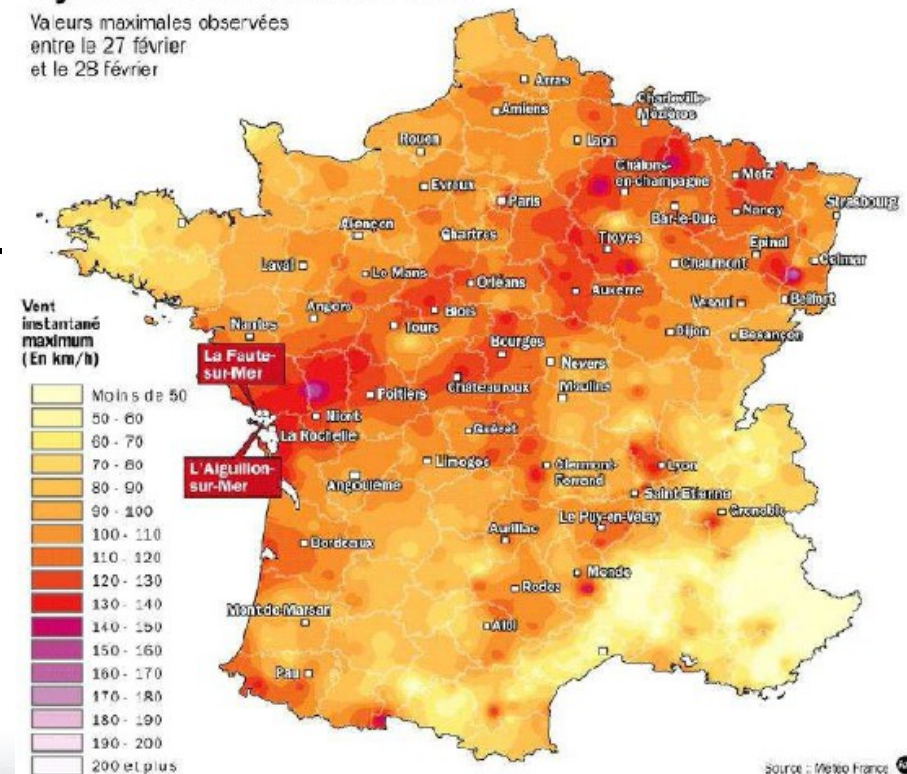


Une perte de mémoire du risque jusqu'à la tempête Xynthia.

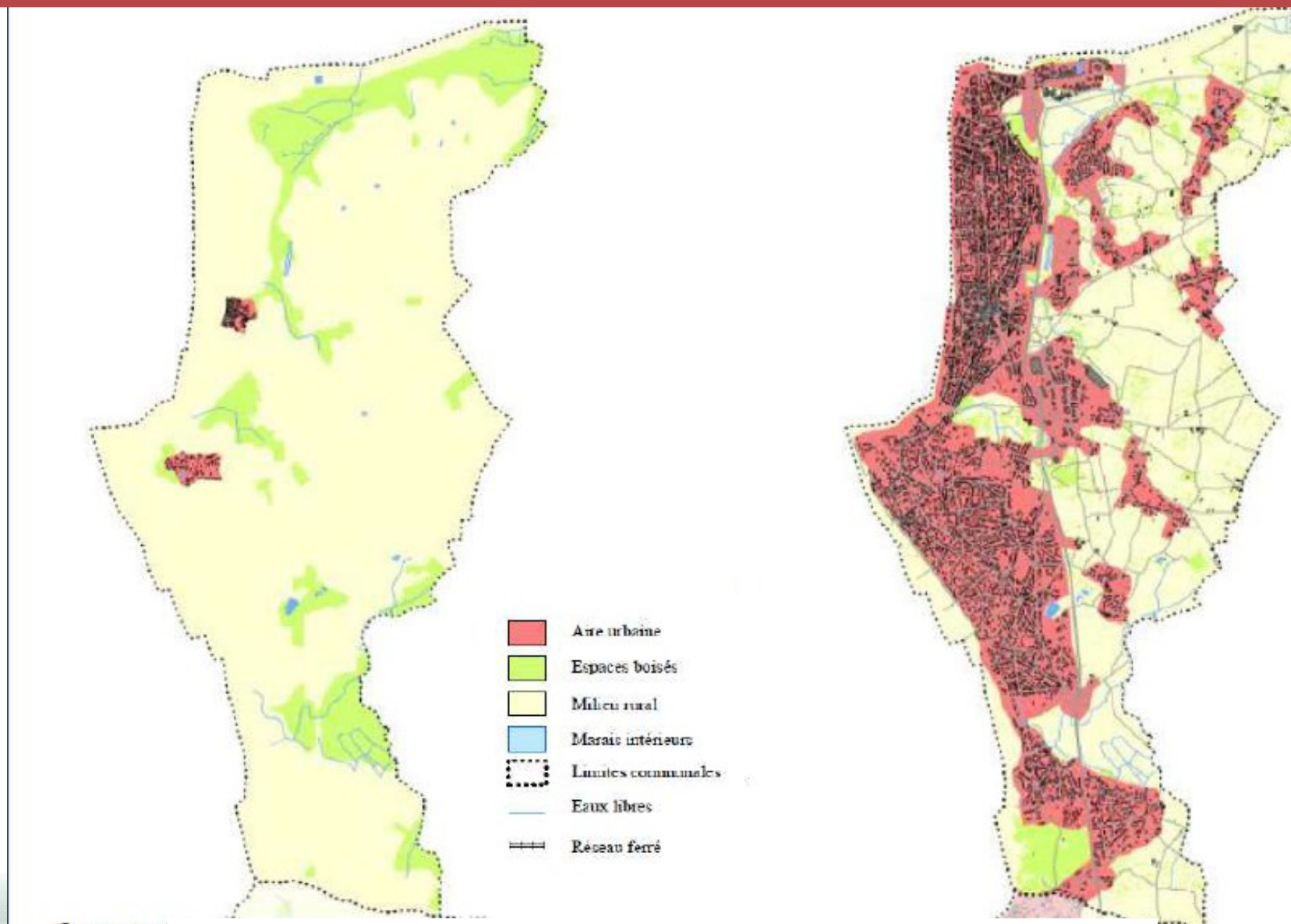
- Pas de submersion marine de grande ampleur recensée en Loire Atlantique après 1950.
- Un événement historique : la tempête Xynthia le 28 février 2010.
- Des vents de sud au pic de la tempête.
- Un coefficient de marée de 102.

Xynthia : la force du vent

Valeurs maximales observées entre le 27 février et le 28 février



Une dynamique d'urbanisation constante du littoral depuis le XIX ème siècle :

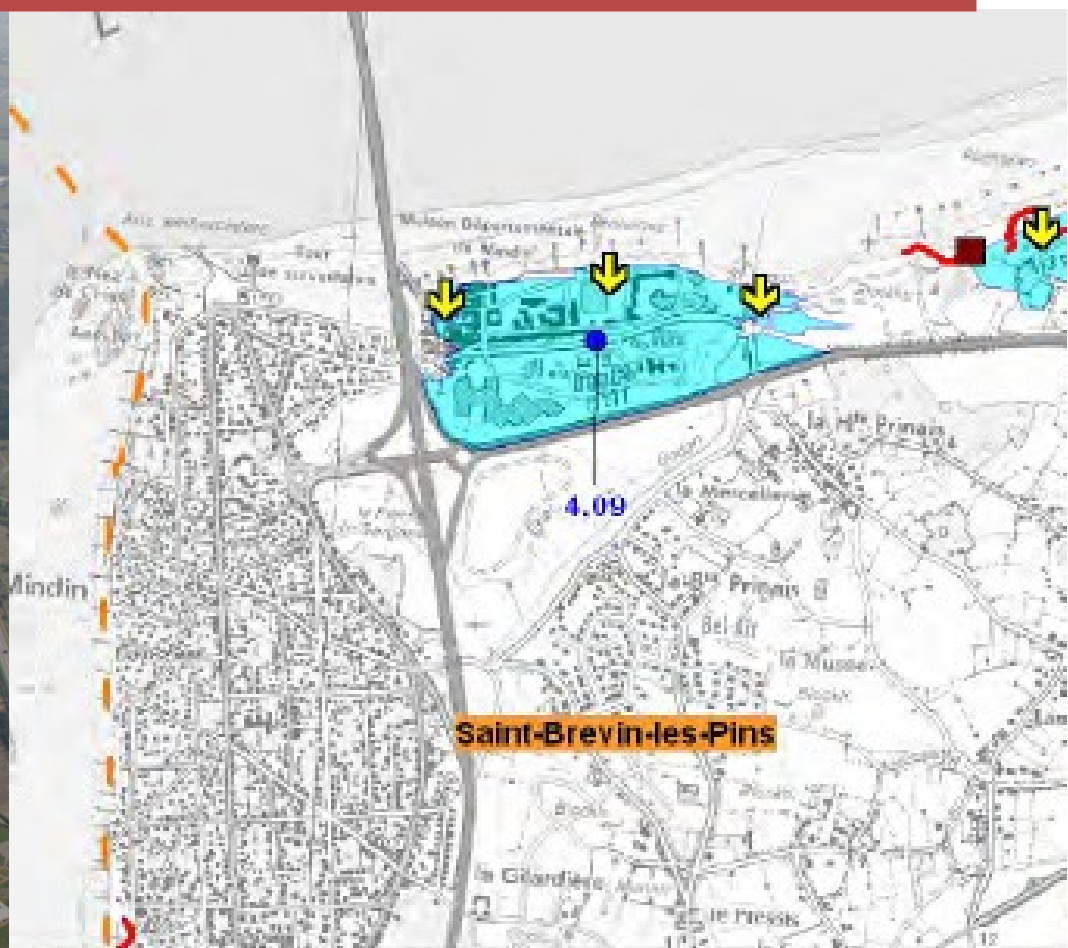


L'occupation du sol en 1860 et en 2006 à Saint Brévin.

Les conséquences de la tempête Xynthia.



de la Loire-Atlantique



Saint Brévin après la tempête Xynthia.



Une nécessité à agir sur l'urbanisation en zone de risque



Un outil mis en place pour réduire la vulnérabilité du territoire au risque : le PPRL

Le risque résulte de la confrontation entre :

- un événement potentiellement dangereux : **l'aléa.**
- l'ensemble des personnes, biens, activités susceptibles d'être exposés : **les enjeux.**

Un outil pour réduire le risque inondation : le Plan de Prévention des Risques Littoraux.



Le Plan de Prévention des Risques Littoraux

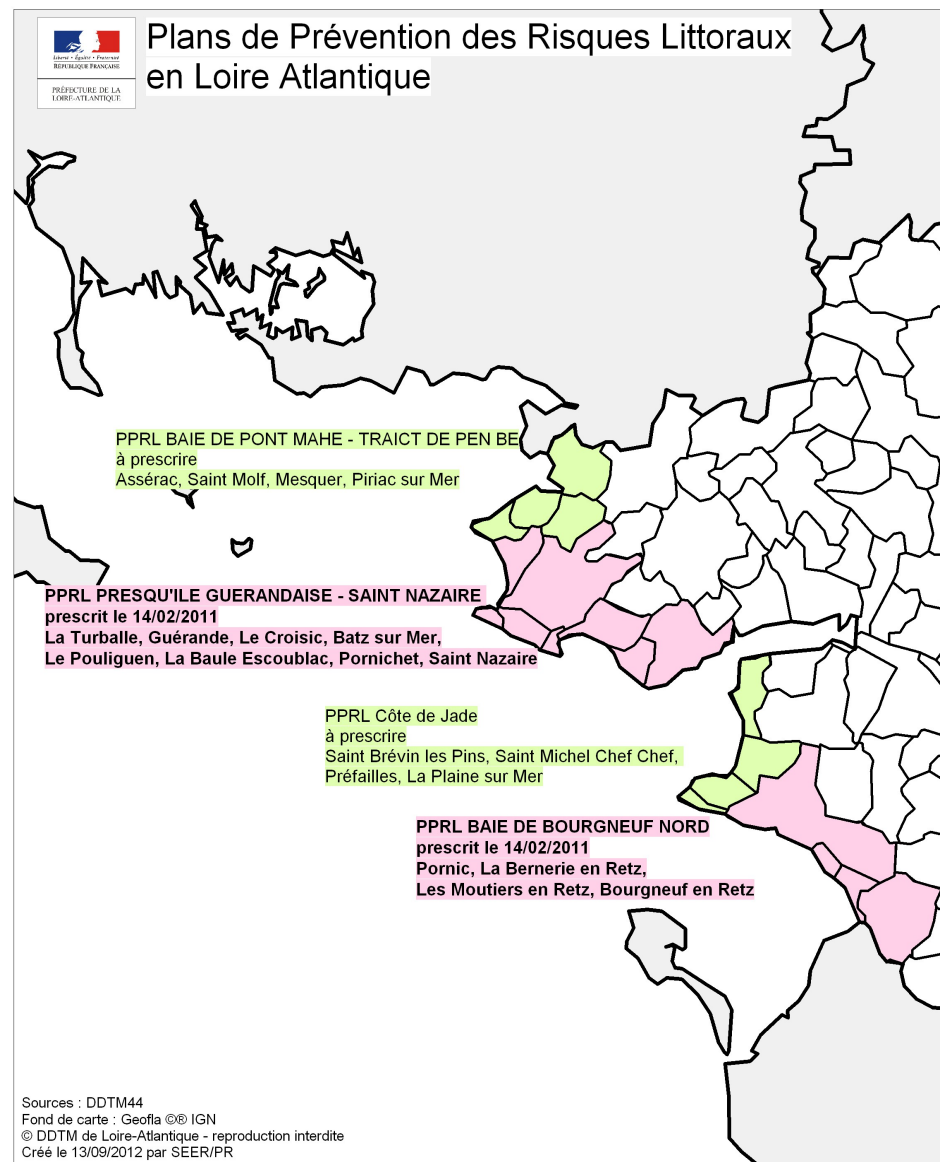
Le PPRL est l'outil de traduction des risques littoraux dans l'aménagement du territoire.

Il constitue une servitude d'utilité publique qui s'impose aux documents d'urbanisme.

Les communes sont associées à son élaboration.

Deux PPRL prioritaires ont été engagés suite à Xynthia :

- Presqu'île Guérandaise – Saint Nazaire.
- Baie de Bourgneuf Nord.



Le Plan de Prévention des Risques Littoraux

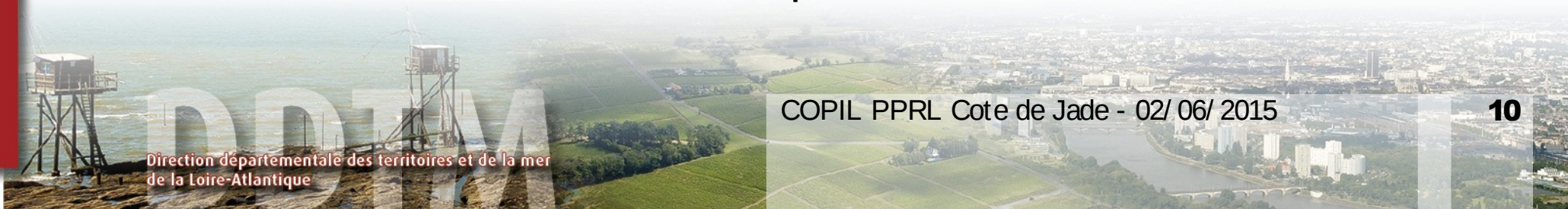
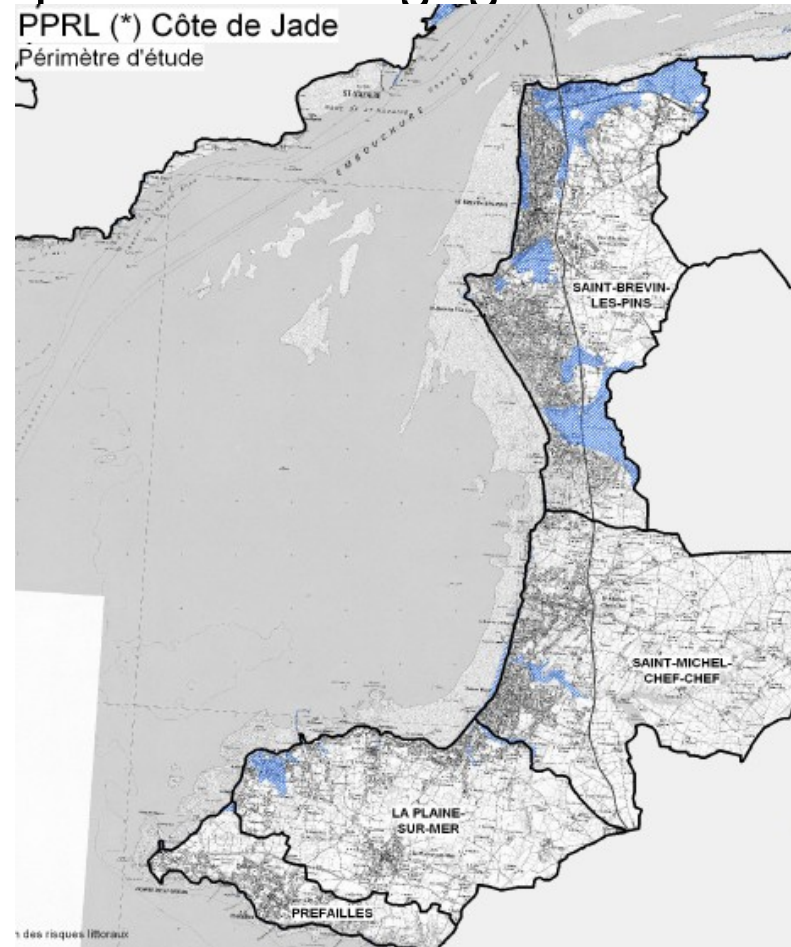
Le PPRL de la Côte de Jade est désormais prêt à être engagé.
Il concerne quatre communes.

- Saint Brévin les Pins.
- Saint Michel Chef Chef.
- La Plaine sur Mer.
- Préfailles.

Il intègre deux risques : la submersion marine et l'érosion côtière.

Objectifs de la réunion :

- => Relancer la démarche.
- => Préparer la prescription du PPRL.
- => Présenter la méthode utilisée pour élaborer les cartes d'aléas.



Le Plan de Prévention des Risques Littoraux

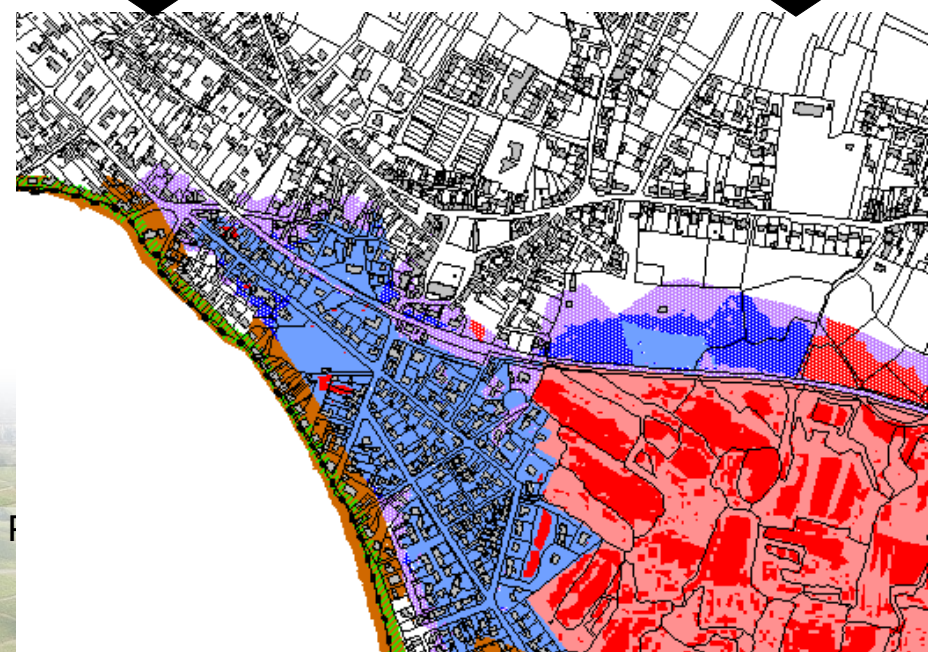
Les PPRL ont pour objectif de régir l'urbanisme en zone de risque.

- En cartographiant ces zones.

=> **Élaboration de cartes d'aléas.**

- En définissant les constructions possibles et les modalités d'adaptation des constructions existantes.

=> **Élaboration d'un zonage réglementaire et d'un règlement.**



Le calendrier du PPRL Côte de Jade

- Lancement des études PPRL – Avril 2012.
- Présentation des résultats de la première phase de l'étude – Octobre 2012.

=> Présentation de la phase 2 : méthode d'élaboration des cartes d'aléas.

- Préparation de l'arrêté de prescription et transmission aux collectivités pour avis – Juillet 2015.
En parallèle, saisine de l'autorité environnementale (cas par cas).
- Réunions bilatérales avec les communes pour examiner les premières cartes d'aléas - Septembre à Novembre 2015.

En parallèle, prescription du PPRL (délai d'approbation fixé à 3 ans prorogeable une fois de 18 mois).

